

l'p'tit ARPAJONNAIS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA MAIRIE D'ARPAJON-SUR-CÈRE

N° 22 - ÉTÉ 2024

« Votre été à Arpajon-sur-Cère »



Mardi 18 juin, pose d'une plaque
en mémoire des Justes arpajonnais.


ARPAJON
sur-cère

NOUVELLE DYNAMIQUE, NOUVELLE IMAGE.

Un nouveau logo plus moderne et plus esthétique apparaît depuis quelques jours sur l'ensemble des supports de communication de la ville.

En tant qu'outil de communication, le logo permet à la collectivité d'être identifiable par tous. Il est issu d'éléments forts du territoire. Le logo actuel date des années 2000. **La ville d'Arpajon-sur-Cère a donc souhaité se doter d'une nouvelle identité visuelle.** Cette volonté s'inscrit dans une démarche globale qui vise à lui donner un nouvel élan, à l'image des actions multiples entreprises depuis 2020 par la nouvelle équipe municipale. Un logo qui évolue, comme la ville, à l'image de son histoire, de ses réussites, ancré dans ses racines et irrémédiablement tourné vers l'avenir. **Soyons fiers de cette identité qui nous rassemble !**



Quelle signification ?

Le vert pour la nature qui entoure Arpajon, le bleu pour représenter la rivière «La Cère», le jaune orangé pour le dynamisme de la commune et le symbole qui reprend la forme du A de Arpajon mais aussi de la sculpture du rond point du parapluie à l'entrée d'Arpajon-sur-Cère.

Comment utiliser le logo ?

Pour toute question concernant l'utilisation du logo, merci de contacter le service communication de la ville à communication@arpajonsurcere.com ou au 04 71 63 67 83.



LE MOT DU MAIRE D'ARPAJON-SUR-CÈRE ISABELLE LANTUEJOUL

Chères Arpajonnaises, chers Arpajonnais,

Vous tenez entre vos mains un magazine du «P'tit Arpajonnais» repensé, avec une maquette plus claire, aérée et moderne. J'ai, en effet, souhaité faire évoluer l'identité visuelle d'Arpajon-sur-Cère pour qu'elle soit davantage en phase avec la dynamique de la commune. Le logo, datant de plusieurs années maintenant, a été repensé pour mieux refléter les transformations et le nouvel élan que notre équipe a entrepris depuis 2020. Soyons fiers de cette identité qui nous rassemble !

Alors que l'été s'installe, je me réjouis de partager avec vous les nombreuses festivités et animations qui animeront notre belle commune. Ces moments de convivialité sont précieux, et je tiens à remercier chaleureusement toutes les associations et les bénévoles qui rendent ces événements possibles.

Je souhaite également vous tenir informés des avancées et projets en cours à Arpajon-sur-Cère. Nous avons récemment inauguré l'aile Évasion de la Résidence de la Cère, un espace dédié au bien-être de nos résidents.

Le groupe scolaire bénéficie désormais d'un nouveau préau, et les travaux de la Voie douce progressent avec la construction de la passerelle reliant les berges de la Cère et l'Espace du Pont.

Les travaux de la traversée de Senilhes sont terminés, je me réjouis de ce très bel aménagement qui était tant attendu par les riverains !

D'autres projets importants sont en cours, tels que l'élargissement de la chaussée à Lentat et l'encorbellement de la rue Louis Dauzier. Le Pôle séniors, situé à l'arrière de l'ADMR, sera finalisé pour une ouverture en septembre, offrant de nouveaux services à nos aînés.

À l'heure où j'écris ces lignes, les résultats des élections législatives ne sont pas encore connus, mais j'exhorte chacun à la vigilance face à la montée des extrêmes, de droite comme de gauche. Cette polarisation risque de plonger notre pays dans une période d'incertitude.

Enfin, je tiens à exprimer ma déception face à l'attitude négative du groupe d'opposition, qui se complaît dans la critique sans jamais apporter de propositions constructives. Il est inacceptable de mettre des agents administratifs en porte-à-faux, eux qui œuvrent chaque jour pour le bon fonctionnement de notre commune. Les postures politiciennes n'autorisent pas tout, et j'invite chacun à faire preuve de responsabilité et à travailler ensemble pour l'intérêt général.

Prenez soin de vous, je reste à votre écoute et disponible.

Votre Maire,
Isabelle LANTUEJOUL

Directeur de publication : Isabelle Lantuejoul
Rédacteur en Chef : Léo Pons
Rédaction : Léo Pons, les Élus et Romane Martin
Crédit photos : Mairie d'Arpajon-sur-Cère
Conception graphique / maquette : Osmose
Imprimerie : i2S
Tirage : 3 500 ex. - Papier PEFC

PERMANENCES (EN MAIRIE) :

Mme le Maire (sans rdv) :
Chaque samedi de 10h à 12h.
Conseil Départemental de l'Accès aux
Droits (sur rdv) :
Le 3^{ème} mercredi de chaque mois de 14h
à 16h30, sur rendez-vous.

Retour sur...

LA PLANTELIÈRE

A la Plantelière, plongez-vous dans le calme de la campagne, au fil des jardins d'odeurs et de saveurs, du labyrinthe végétal et du verger conservatoire.

Un lieu propice à des escapades insolites...



APE

Dimanche 7 Avril, l'APE, le Centre Social et le CSA ont proposé une Chasse à l'œuf à la Plantelière. Environ 170 enfants sont venus partager ce moment. Chacun a pu repartir avec un ballotin de fritures offert par l'Association des Artisans et Commerçants d'Arpajon-sur-Cère. Les bénéfices engendrés sur cette manifestation ont été reversés au Centre Social pour financer le projet « Canal du Midi en Vélo ».

Le 9 mars a eu lieu le carnaval au sein de l'école avec différents ateliers de maquillage, stand de confections de badge, divers jeux, chasse aux trésors et barbe à papa ! Une délégation d'enfants a pu rendre visite à nos aînés de la Résidence de la Cère : un moment apprécié de tous !

Toujours le 9 Mars, l'APE a organisé son concours de belote. 42 équipes ont répondu présentes avec comme 1^{er} lot : 2 jambons. La soirée s'est terminée autour d'une soupe au fromage.



L'APE a organisé le dimanche 5 mai, un vide grenier dans l'enceinte de l'école d'Arpajon-sur-Cère. Malgré une météo incertaine les jours précédents, ce sont 59 emplacements qui ont été installés. Le groupe Cantal Rythme est venu animer la matinée. Un stand de vente de gâteaux fut tenu par les maîtresses dont les bénéfices ont servi à aider à financer le projet de nuitée.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1940

La municipalité a rendu hommage aux soldats et résistants ayant servi durant la Seconde Guerre mondiale, le 8 mai 2024 en présence du Conseil Municipal des Jeunes et de Monsieur le Député Vincent Descoeur.



COMITÉ D'ANIMATION

Le comité d'animation d'Arpajon-sur-Cère a organisé un vide-dressing à la Vidalie, le dimanche 2 juin. Près d'une centaine d'exposants ont répondu présents. Toujours très attendu, ces rendez-vous sont une occasion de recycler des articles mais aussi de partager des moments de vie.

FÊTE DE LA RANDO ET LA NATURE

La Fête de la rando et de la nature s'est déroulée le week-end du 7, 8 et 9 juin dernier à la Plantelière, organisée par la CABA.



17 ET 18 JUIN - HOMMAGE AUX JUSTES DE LA COMMUNE

La Ville d'Arpajon-sur-Cère a accueilli la conférence « 1939 - 1945 : Parcours de réfugiés juifs dans le Cantal », le lundi 17 juin à la Vidalie. Cette soirée fut animée par M. Jean-Michel Rallières, docteur en histoire contemporaine, auteur d'une thèse sur les Juifs réfugiés dans le Massif central pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Mme Hélène Jelin, enfant juive cachée par des familles arpajonnaises sous l'occupation, est intervenue en visioconférence. Agée aujourd'hui de 95 ans, elle a témoigné et fait vibrer l'assistance.

M. Manuel Rispal, historien, enquêteur, auteur de nombreux ouvrages sur la Résistance dans le Cantal, était également présent, tout comme des membres de l'association ALMA (association d'histoire à Larmorlaye).

Le mardi 18, la Ville d'Arpajon-sur-Cère, a souhaité honorer ses habitants, qui au péril de leurs vies ont apporté leur aide aux juifs persécutés pendant l'occupation nazie, et à leur rendre hommage à travers une plaque commémorative à l'Enclos Milhaud. Ce moment a été précédé d'une cérémonie au Monument aux morts avec la présence d'anciens combattants.



FÊTE DES ÉCOLES

Samedi 29 juin, malgré une météo défavorable, la fête des écoles d'Arpajon-sur-Cère a tout de même pu se dérouler. Les enfants ont offert de superbes spectacles aux familles après plusieurs mois de préparation. Une kermesse a été proposée tout au long de la journée. Une soirée dansante s'est déroulée à la salle de la Vidalie où enfants, enseignants et parents ont profité de la piste de danse clôturant cette journée riche en émotions.



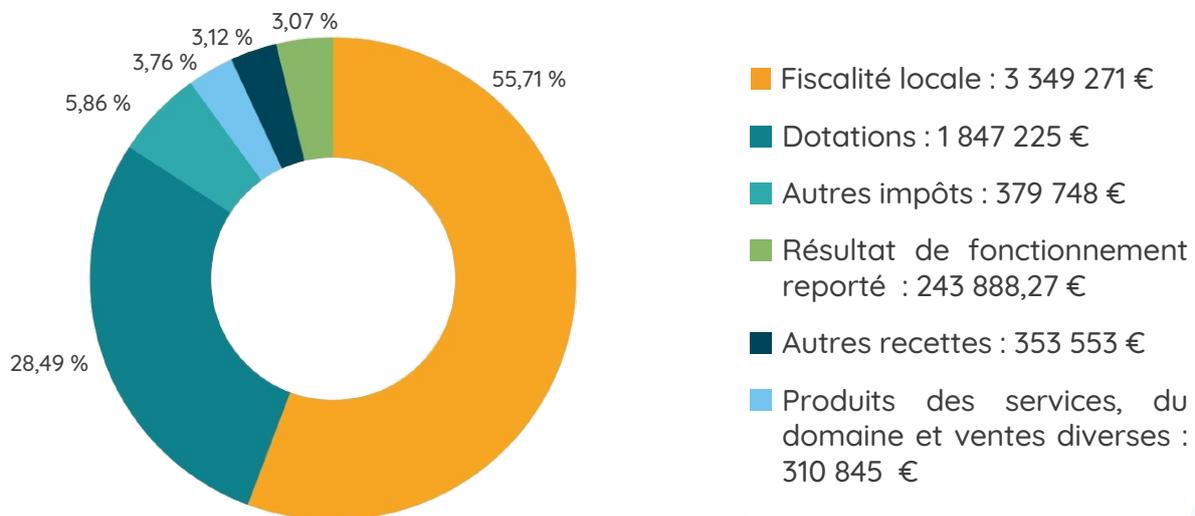
COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Depuis 4 ans que l'équipe municipale est en place, chaque année, les deux premiers conseils municipaux sont consacrés au vote des comptes administratifs de l'année écoulée, et au vote du budget. Il s'agit là d'un point final à un travail de plusieurs mois, entre les services, les élus sous l'autorité de Mme le Maire Isabelle Lantuejoul et de M. Julien Vidalinc, 1^{er} Adjoint en charge des finances.

FONCTIONNEMENT

RECETTES

Pour 2023, celles-ci s'élèvent à **6 484 531 €** (budget prévisionnel : 6 386 016 €). La principale recette de la collectivité provient des impôts directs locaux à hauteur de 3 349 271 €.



DÉPENSES

Depuis le début du mandat, nous veillons à une rigueur permanente sur les différents postes, en gardant le même service public pour les arpajonnais. Pour cette année, les dépenses s'élèvent à **5 371 509 €**. Comme les années précédentes, nous sommes face à des augmentations sans pouvoir décisionnel de notre part. Dans leur globalité, elles évoluent à + 1.88%. Sachant que plus de la moitié de cette hausse est liée à l'inflation et plus particulièrement l'énergie.

ENERGIE : 402 761 €, ce poste était en 2019 à 311 915 €. En décembre 2022, la municipalité a pris la décision de couper à 23h l'éclairage public.

ALIMENTATION : 143 766 €, avec un nombre important d'enfants mangeant à la cantine, la dépense était en 2022 de 137 500 €.

ENTRETIEN RÉPARATION DE LA VOIRIE : 189 447 €, ce poste était de 174 111 € en 2022, mais les coûts des matériaux dont celui de la grave émulsion, ont suivi aussi l'inflation.

CHARGES DE PERSONNEL : 2 774 809 € soit 51 % des dépenses ; 139 401 € de plus que l'année précédente, sans aucune création de poste supplémentaire. Mais cette progression des charges de personnel s'explique notamment par l'augmentation du SMIC et par conséquent du point d'indice du gouvernement.

Pour l'équipe municipale, le soutien aux associations est l'une des priorités. Ce sont 520 297 € que la mairie attribue aux associations arpajonnaises. Le Centre social bénéficie aussi de cette enveloppe à hauteur de 420 000 €. La mairie d'Arpajon-sur-Cère est le premier partenaire financier du Centre Social et Culturel.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

INVESTISSEMENTS

DÉPENSES

Pour 2023, les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 866 535 €.

ÉCLAIRAGE



Depuis plusieurs années, l'équipe municipale a lancé un programme de restructuration du parc d'éclairage public en généralisant les LED. Cette année, la commune a investi 72 790 €.

MATÉRIEL



110 423 € dont 34 602 € pour renouveler du mobilier au niveau de la mairie et notamment dans la salle de la Vidalie. Dont 57 342 €, concernant le renouvellement de matériel au Centre Technique Municipal et l'achat d'un podium remorque (17 000 €).

VOIRIE



603 543 € engagés principalement pour solder les travaux de l'avenue Jean Jaurès (236 858 €) ou encore le début des travaux sur la traverse de Senilhes (218 674 €). Le lotissement des Violettes, et la rue de l'égalité sont également concernés.

ÉCOLE



310 405 € dont 287 013 € soldant le chantier de l'école (création salle d'activité, construction d'un préau, bloc sanitaire, isolation phonique restaurant, menuiserie ext...). La mairie a aussi acquis un déshydrateur permettant le traitement des déchets du restaurant scolaire et de l'Ehpad en compost. Il s'agit aussi d'une économie sur la gestion des ordures.

BÂTIMENTS



120 347 € dont 28 829 € pour la réhabilitation des tribunes du rugby, 47 666 € pour le changement des portes du Centre Technique Municipal, ou encore le début des travaux de l'extension du Pôle séniors.

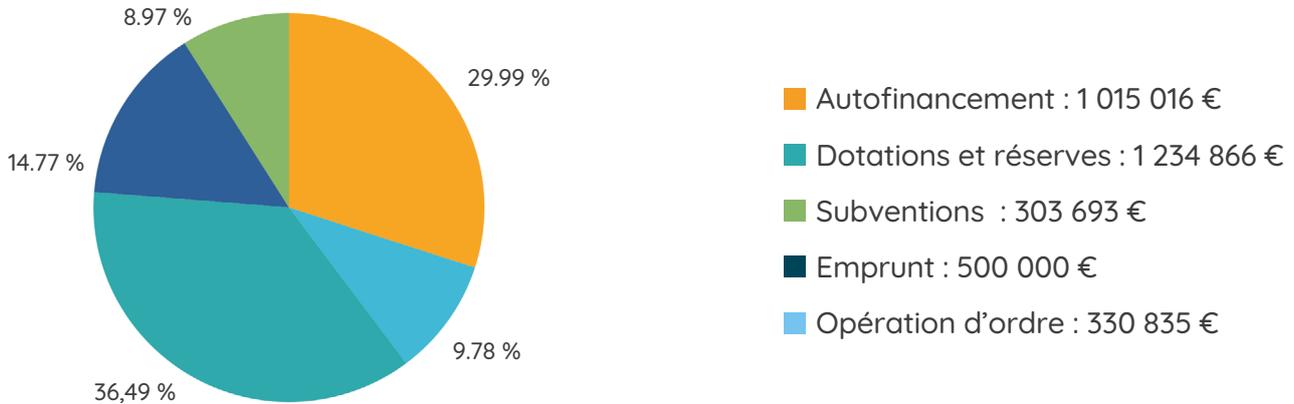
ARTISANAT



168 850 € pour la création de la zone artisanale d'Esmolès.

COMMENT SONT FINANCÉS CES PROJETS ?

RECETTES 2023 : 3 384 410 €



ÉTAT DE SANTÉ FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

- Ratio d'endettement de l'année 2023 = 9.1 %, en baisse par rapport à 2020 = 10%.
- Taux épargne brut = 19 % (le taux étant supérieur à 15%, la situation est favorable pour la commune).
- Capacité de désendettement 2023 = 3.93 années (2021 = 4.30 années), le seuil d'alerte est de 8 ans.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

FONCTIONNEMENT : 6 315 000 €, LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS POUR 2024

- **Les charges à caractère général** s'élèvent à 1 528 288 €, soit une hausse de près de 8 % par rapport à 2023. Les années se suivent et se ressemblent. En effet, les raisons de cette augmentation sont dues à l'inflation sur les produits alimentaires pour le restaurant scolaire ou encore le carburant. Hausse de près de 16% sur l'énergie...
- **Les charges de personnel** sont estimées à 2 918 400 € soit près de 210 000 € de plus que l'année précédente. Sans création de poste supplémentaire, la collectivité n'a pas d'autre choix que d'appliquer les mesures gouvernementales : revalorisation du point d'indice, augmentation du SMIC, ou encore la revalorisation de l'assurance statutaire.
- **Pour les associations**, l'enveloppe financière reste identique à l'année précédente.
- **Centre social et culturel** : La commune intervient via une subvention à hauteur de 450 000 € contre 420 000 € en 2023.
- La municipalité a fait le choix de verser 150 000 € au Centre Communal d'Action Sociale. Le CCAS accompagne et soutient les personnes les plus vulnérables, finance aussi le fonctionnement du Pôle seniors et le programme de restructuration de la Résidence de la Cère.
- **Taux d'imposition communal** : Après 3 années de baisse (2021, 2022 et 2023), le conseil municipal a fait le choix de maintenir en 2024, les mêmes taux qu'en 2023.
- **Services à la population** : Malgré la hausse des charges, le conseil municipal maintient les mêmes tarifs que les années précédentes sur la cantine ou la garderie par exemple.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

2024

INVESTISSEMENT : 4 545 000 €

LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS POUR 2024

Matériel

146 653 €

Il est prévu de remplacer deux nouveaux véhicules pour les services techniques. Sur cette même enveloppe, 64 000 € seront consacrés à l'achat de matériels (restaurant scolaire, services techniques, salle de la Vidalie). Par ailleurs, la mairie avec un partenaire, va s'équiper d'un regarnisseur, notamment pour l'entretien des pelouses sur l'espace de la Vidalie.

Voirie

730 800 €

Des travaux de cadre de vie mais également de sécurisation ont permis le réaménagement de la traverse de Senilhes, longtemps souhaité par les habitants comme la déviation de Lentat.

Bâtiments

612 145 €

Cette enveloppe sera consacrée à différents chantiers, dont de nombreux sont en cours : l'agrandissement du Pôle seniors (210 000 €), la phase 2 du programme des toitures (à l'école pour le bâtiment de la direction et de l'horloge - 200 000 €). Par ailleurs, la municipalité va créer un réseau chaleur bois, celui-ci servira à alimenter la Résidence de la Cère, l'école, la mairie, la maison Milhaud (110 000 € pour les études et le début des travaux). Une enveloppe budgétaire est aussi consacrée à l'étude de la réhabilitation de la salle de Carbonat.

Aménagement urbain

769 000 €.

Ce programme va financer aussi la passerelle reliant l'Espace du pont aux berges de la Cère et permettant de solder l'étude cœur de ville.

Environnement

318 750 €

Dont 303 000 € consacrés à la création de la voie douce et à l'encorbellement reliant le rond-point Matière, une partie de la rue Louis Dauzier à l'espace Vidalie et longeant la Cère.

Aménagement de la gare

409 700 €

Cimetière

Continuité du programme lancé en 2023, avec l'aménagement paysager et la création d'un columbarium et de cavurnes.

Groupe Scolaire

225 000 €

Il s'agit de la fin du programme de réhabilitation du groupe scolaire lancé en 2022.

Zone artisanale d'Esmolès

Solde de l'opération : 51 400 €

COMMENT SERONT FINANCÉS CES DIFFÉRENTS PROJETS ?

Grâce à l'autofinancement et aux subventions des différents partenaires financiers, (à savoir l'État, la Région, le Conseil départemental, la CABA) et au recours à un emprunt comme chaque année.

EHPAD

INAUGURATION DE L'UNITÉ DE VIE PROTÉGÉE

L'inauguration de l'Aile Evasion de la Résidence de la Cère s'est déroulée le mardi 22 mai.

Cette nouvelle aile, consacrée au bien-être des résidents, regroupe plusieurs espaces : un salon de lecture donnant envie de se plonger dans de bons livres, un salon de coiffure et d'esthétique, plusieurs salles multi activités, dont une avec

une cuisine aménagée permettant aux résidents de participer à des moments conviviaux et de partager des goûters avec leurs familles, une grande pièce pour les séances de gym douce et une dernière salle offrant un espace cinéma et spectacle

au cœur de la Résidence.

Le coût de la réhabilitation de la résidence s'élève à 3 300 000 € financé par le CCAS d'Arpajon-sur-Cère. Ce coût regroupe l'extension de l'espace de restauration, la création de la nouvelle unité de vie, les salles d'activités, une salle de kiné, l'aménagement des espaces extérieurs comprenant la terrasse et les espaces verts, l'extension du salon, une salle de repos pour le personnel et l'Aile Evasion. M. le Sénateur du Cantal Stéphane Sautarel et Mme la Vice-Présidente du Conseil départemental Sylvie Lachaize ont participé à cette inauguration.



Rencontres intergénérationnelles

LUNDI 10 JUIN

Après avoir échangé par courriers et photos, les 6ème SEGPA du collège de la Ponétie ont rencontré leurs correspondants de la Résidence de la Cère.

Pour la préparation de cette rencontre, les résidents ont confectionné des gâteaux et les jeunes ont appris des chants et des danses. Timides de chaque côté au début, les discussions ont été rapidement riches et joyeuses. Tous ont pu partager ensemble, goûter, danser et chanter.



SOCIAL

ACTIVITÉS DU PÔLE SÉNIORS

Le Pôle séniors propose des activités variées ouvertes à tous.

Sous le soleil cantalien, le vendredi 28 juin, les aînés du Pôle Séniors d'Arpajon-sur-Cère ont pu découvrir la

cité médiévale de Marcolès accompagnés des différents groupes de la gym adaptée de l'association Siel Bleu.

M. le Maire de Marcolès, Christian Montin, fut le guide de cette belle visite.



PROGRAMME PÔLE SÉNIORS

JUILLET - AOUT

MARDI

Jeux

14 h - Résidence de la Cère

MERCREDI

Prise en main de l'outil informatique

14h - Résidence de la Cère

JEUDI

Gym adaptée avec Siel Bleu

14h et 15h - Espace du Pont

VENDREDI

Balade autour d'Arpajon-sur-Cère

14h - départ du Pôle Séniors

Ouvert aux séniors habitants
Arpajon-sur-Cère
Sans adhésion et gratuit
Activités au choix
sur inscription

MAIRIE

CCAS

CES NUMÉROS SONT À VOTRE DISPOSITION POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET DEMANDES D'AIDES.

CCAS - 04 71 63 87 94

Pôle Séniors - 07 84 44 45 71

Assistants Sociaux sur rendez-vous au Centre Social et Culturel - 04 71 46 99 62

Mission Locale sur rendez-vous au Centre Social et Culturel - 04 71 45 60 35

Ressources Humaines

ARRIVÉES

Cathy FOUILLAT - Directrice des Services Techniques

Juliette BUSSY - État civil

Romane MARTIN - Communication et Cabinet de Mme le Maire

Gaspard Vanhove - Services Techniques

Géraud Méral - Directeur Général

DÉPART

Adrien Delpont - État civil

GROUPE SCOLAIRE

UN VOYAGE À PUECH-DES-OUILHES

Les élèves des trois classes de CM1 se sont rendus à Puech-des-Ouilhes pour cinq séances de découverte autour de la voile (catamaran et optimist)

Lorsqu'ils n'étaient pas sur les bateaux, les enfants travaillaient avec les enseignants sur des thématiques de découverte du territoire et de repérage dans l'espace ou de compréhension du fonctionnement d'un bateau à voile. ils ont aussi pratiqué des jeux de société d'intérieur et d'extérieur. Les élèves ont pu passer entre les gouttes et ont apprécié ce moment ! Activité financée par la mairie, le Conseil départemental et l'APE.



Photo de distribution d'une partie de ce substrat en récompense aux personnes engagés pour le tri et la valorisation des déchets.

CONSO CANTAL AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire sert près de 360 repas quotidiens aux élèves et accompagnateurs.

Les objectifs de cette certification sont :

- Augmenter la part de produits durables et de qualité en accord avec la loi EGalim (agriculture biologique, AOC, AOP, IGP, produits bénéficiant d'une spécialité traditionnelle garantie (STG), produits « issus d'une exploitation à haute valeur environnementale (HVE) », pêche durable, produits bénéficiant du logo « région ultrapériphérique » (RUP))
- Faire fonctionner l'économie locale en s'approvisionnant au maximum auprès des commerces et des producteurs de la commune ou communes limitrophes et valoriser les déchets en substrat réutilisable directement en engrais par l'intermédiaire d'un déshydrateur acheté et installé en août 2023.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes d'Arpajon-sur-Cère en voyage à Paris

Du 15 au 17 avril dernier, la mairie d'Arpajon-sur-Cère a organisé un voyage à Paris pour les 15 membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la commune.



l'opportunité de découvrir les trésors de la capitale. Ils ont navigué sur la Seine en bateau-mouche, arpenté les allées du Champ-de-Mars, et rendu hommage au passé en visitant le Mémorial des enfants juifs du Vélodrome d'Hiver. La participation à la cérémonie du ravivage de la Flamme du soldat inconnu a été un moment solennel et empreint de respect pour nos héros tombés au combat.

Le voyage a également été l'occasion pour les jeunes conseillers de s'immerger dans le fonctionnement de nos institutions démocratiques en visitant le Sénat et l'Assemblée Nationale. Ils ont également pu explorer le jardin des Tuileries, admirer l'Arc de Triomphe et vivre des expériences captivantes à la Cité des Sciences.

Ce voyage a été financé grâce à une subvention de la CAF, à un don de l'association des commerçants et artisans d'Arpajon-sur-Cère et aux bénéficiaires d'une tombola et d'une vente de gâteaux sur le marché organisée par les jeunes. Il restera gravé dans les mémoires de tous les participants.



Cette initiative avait pour objectif de leur offrir une expérience éducative enrichissante et de les remercier pour leur engagement citoyen exemplaire tout au long de leur mandat.

Ils étaient accompagnés d'une équipe d'encadrants composée de Philippe Mariou (Conseiller Municipal), Léo Pons (Adjoint au Maire), Nathalie Séronie

(Conseillère Municipale) et Yannick Terrisse (Animateur du Centre Social d'Arpajon-sur-Cère).

Les jeunes du CMJ ont débuté leur voyage à bord du train de nuit Aurillac - Paris, inaugurant ainsi un périple riche en découvertes.

Au cours de ces trois jours intenses, les jeunes ont eu

BILAN DU VOYAGE PARISIEN

Le samedi 1^{er} juin, les jeunes du CMJ se sont remémorés les souvenirs de leur voyage parisien en compagnie des élus et de leurs familles. L'occasion pour eux, de tirer des enseignements sur leur engagement citoyen.



CADRE DE VIE

HORAIRES ET JOURS DE TONTE

PAR ARRÊTÉ MUNICIPAL

LUNDI AU VENDREDI
8h30 - 12h
14h - 19h

SAMEDI
9h - 12h
15h - 19h

DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
10h - 12h

Réorganisation de la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

Soucieux de maîtriser les coûts de fonctionnement et d'optimiser la collecte des OMR, la CABA procèdera, au plus tard en janvier 2025, au regroupement des bacs marrons dans plusieurs lieux stratégiques de la commune, en les rapprochant des axes principaux ou en les regroupant à l'entrée des cités et des hameaux.

Les lieux de regroupement seront établis en concertation avec la mairie et les habitants, notamment lors d'une réunion publique organisée sur notre commune afin de tenir compte de la réalité du terrain.



La CABA remplacera progressivement les bacs par des points d'apport volontaire (colonnes) aériens, semi enterrés ou enterrés selon le type d'urbanisme, rural, périurbain ou urbain.

Cette réorganisation est conduite sur l'ensemble des 25 communes de la CABA.

TOUR DU CANTAL PÉDESTRE

VENDREDI 26 JUILLET

Le vendredi 26 juillet prochain, se déroulera sur la commune la 11ème étape du Tour du Cantal Pédestre. L'accueil et les inscriptions se feront de 9h30 à 10h45.

Le départ des deux randonnées de 10km et 20km se fera à 11h de la base canoë. Un film sera réalisé durant cette journée et projeté le soir autour d'un repas à la Guinguette en bords de Cère organisée par le comité d'animation



PLANTATIONS

Merci aux Services Techniques de rendre la ville toujours plus agréable et fleurie avec les plantations tout au long de l'année.



CADRE DE VIE

COMMENT DÉPASSER UN CYCLISTE SANS LE METTRE EN DANGER ?

Lorsque vous doublez un cycliste, vous ne devez pas vous approcher à :

- Moins d'1 m. en agglomération
- Moins d'1,50 m. hors agglomération

Sous peine d'amende.

Nouveau : possibilité de chevaucher la ligne blanche continue pour dépasser un cycliste

Extrait de Publication de l'association collectif cycliste 37



STATION D'ASSAINISSEMENT DE SOULEYRIE



TRAVAUX DE LA STATION D'ASSAINISSEMENT DE SOULEYRIE : INAUGURATION 12 AVRIL 2024

Le 12 avril, la CABA a inauguré sur la commune d'Arpajon-sur-Cère, la station d'Assainissement de Souleyrie qui va permettre le traitement des eaux usées d'Aurillac, d'Arpajon-sur-Cère, de Giou-de-Mamou et en partie de Vézac. Elle traite jusqu'à 12 000 m³/jour, soit quelque 40 000 équivalents habitants (EH). C'est la station la plus importante du département ; elle représente à elle seule plus du double de la capacité de traitement de l'ensemble des autres stations de la CABA.

« Les travaux étaient d'une importance capitale, notamment pour absorber les surplus d'eau lors des crues », a expliqué Isabelle Lantuejoul.
Extrait de La Montagne

INFOS PRATIQUES

Suivez toute l'actualité de votre commune sur internet : www.arpajonsurcere.com
Facebook / Instagram : [@arpajonsurcere](https://www.instagram.com/arpajonsurcere)

ACCUEIL MAIRIE

Place de la République
15130 Arpajon-sur-Cère-sur-Cère
Tél. : 04 71 63 67 83 - Fax : 04 71 64 68 04
mairie@Arpajon-sur-Cèresurcere.com

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 - 17h.
Mardi à Vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 17h.
Samedi : 8h - 12h.

CNI - PASSEPORTS - ÉTAT CIVIL

etatcivil@arpajonsurcere.com

URBANISME

gestiondp@arpajonsurcere.com

ÉLECTIONS

sdelort@arpajonsurcere.com

COMPTABILITÉ

compta@arpajonsurcere.com

CCAS

ccas@arpajonsurcere.com

COMMUNICATION

communication@arpajonsurcere.com

ASSOCIATIONS

associations@arpajonsurcere.com

CABINET DU MAIRE

cabinet@arpajonsurcere.com

CULTURE

SUPER HEROS A LA MEDIATHEQUE D'ARPAJON-SUR-CÈRE

MARDI 4 JUIN

En partenariat avec l'Association du Salon du livre Ephémère, les enfants des TAP sont venus à la médiathèque rencontrer Raïssa Kouadio, autrice. Ils ont imaginé un super héros selon ses conseils.

Elle leur a donné sa vision de l'écriture et pointé les dangers des écrans à outrance :

« Ecrire est magique. C'est inventer tout ce qu'on veut sans aucune limite. C'est observer ce qui nous entoure, s'en inspirer et le modifier à l'infini. Quand vous tenez un stylo c'est comme tenir une baguette magique, vous détenez tous les pouvoirs. Vous n'avez pas besoin de grand chose pour démarrer le voyage. Il suffit d'éteindre sa console, le téléphone et d'attraper une feuille, un stylo pour reprendre les commandes.

C'est aussi un moyen de déposer tout ce qui nous tracasse, nous ennuie, nous dérange, en l'écrivant sur le papier vous pouvez-vous ainsi vous libérer de tout. »



INTERVENTION D'EUROPE DIRECTE À LA MÉDIATHÈQUE

JEUDI 20 JUIN

EUROPE DIRECT Cantal a proposé une animation aux élèves de CM2 pour découvrir l'Europe de manière ludique. Grâce à une carte géante, les enfants ont pu explorer les différents pays européens et en apprendre davantage sur l'Union Européenne.



COMMERCES

NOUVEAUTÉS SUR ARPAJON-SUR-CÈRE



CHEZ TANG
FOODTRUCK



SOWILO CRÉATIONS
CRÉATIONS TEXTILES



FROMAGERIE MORIN

ASSOCIATIONS

LES 31^{èmes} FOULÉES ARPJONNAISES

Les Foulées Arpajonnaises se sont déroulées le dimanche 14 avril sous un beau soleil. Cette 31^{ème} édition a réuni de très nombreux participants.



RÉUNION DES ASSOCIATIONS

La réunion des présidents d'associations s'est déroulée le mardi 22 mai à la Vidalie. Les élus ont pu échanger avec les présidents d'associations sur divers points dont la programmation des manifestations estivales.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SPA

L'assemblée générale de la SPA s'est déroulée le vendredi 24 mai, l'occasion de faire le point sur les actions mises en place tout au long de l'année.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 6 juin devant une grande assemblée composée de membres du Conseil d'Administration, de partenaires et de bénévoles.



CONCERT DE FIN D'ANNÉE

Le mercredi 26 juin, l'école de musique d'Arpajon-sur-Cère a présenté son concert de fin d'année à la Salle de la Vidalie. Une très belle représentation pour clôturer l'année.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU TENNIS DE TABLE

Mercredi 12 juin, dans une ambiance conviviale, s'est tenue l'assemblée générale de l'association du tennis.



TRAVAUX

PÔLE SÉNIORS

Un magnifique projet qui va bientôt être à la disposition de nos aînés pour des moments de convivialité, d'activités et de rencontres.



LENTAT

Les travaux sont en cours sur la déviation de Lentat pour permettre la sécurisation et la fluidité de la circulation dans la traversée du village.



SENILHES

Restructuration de l'ensemble de la voirie comprenant d'une part un ralentissement des véhicules par un dévoiement de la chaussée avec un îlot central, et un embellissement du village de Senilhes avec divers aménagements afin de sécuriser la traverse et répondre aux attentes des riverains.



CIMETIÈRE

Début de la mise en place de columbariums.



SALLE DE RESTAURATION DE L'ÉCOLE

De travaux conséquents ont permis d'insonoriser et rendre plus agréable le moment du repas pour les élèves et le personnel.



ENCORBELLEMENT RUE LOUIS DAUZIER

Pour continuer les travaux d'encorbellement rue Louis Dauzier, Enedis a dévié la ligne Haute Tension.

ÉCOLE

L'école maternelle bénéficie maintenant d'un préau et de sanitaires neufs.

Après la réfection de la toiture du bâtiment des maternelles en 2023, c'est au tour du bâtiment de la direction. Ces travaux continueront l'année prochaine avec les deux bâtiments restants, celui de l'horloge et l'ancien CEG.



PASSERELLE

L'entreprise Matière a débuté les travaux de la passerelle reliant les deux bords de la Cère qui fera la continuité de la Voie douce.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lina LACIPIERE GUILLAUME
Eden PERRAULT
Maylone REINARD
Dalia MAGOMADOV

MARIAGE

Fabienne COURBOU et Jean GERMAIN
Michèle FELGINES et Jean DELPUECH
Aurélié LAGNES et Maxime TABEL

Sonia MALVEZIN et Pierre LAUBIE

DÉCÈS

Marinette MAGNE ép. TILINAT
Marinette BAC vv MORZIERE
Marguerite PLAZE vv SERVAN
Roger CALDAYROUX
Michel MARRET
Pierre FARGUES
André BONNEL
Michel GOMEZ-CERQUEIRA
François FELGINES

Brigitte PINQUIER ep CANTOURNET
Jeanne GINIOUX vv VIGUIÉ
Emile JUILLARD
Sylvie CHANUT ep BONHOMME
Jean BRUEL
Gilbert SUC
Jacques DELMAS
Simone RÉGIMBEAU vv ROUQUETTE
Pascale VIERSOU ep RANZINI
Jean-Claude AUDOU CET
Francis MALZAC

GRUPE DE LA MAJORITÉ

Nous sommes heureux de voir notre commune vibrer au rythme des festivités et animations estivales. Ces moments de partage et de convivialité sont essentiels par les temps qui courent. Nous tenons à saluer chaleureusement toutes les associations et tous les bénévoles qui s'investissent sans compter dans l'organisation ces événements.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les résultats des élections législatives ne sont pas encore connus. Nous sommes très inquiets de la montée de l'extrême droite et de l'extrême gauche, partout en France.

Dans le Cantal, nous déplorons l'alliance de Valérie Rueda et de son suppléant Pierre Mathonier (Maire d'Aurillac) avec LFI et les amis de M. Mélenchon. Certains élus du groupe d'opposition d'Arpajon-sur-Cère-sur-Cère ont annoncé sur les réseaux sociaux soutenir cette candidature, faisant la part belle aux outrances de l'extrême gauche...

De notre côté, nous soutenons pleinement la seule candidature républicaine en capacité de faire barrage aux extrêmes : celle de Vincent Descoeur et de sa suppléante, notre Maire, Isabelle Lantuéjoul.

TRIBUNES

Nous sommes convaincus que les Cantaliens, et notamment les Arpajonnais, leur renouveleront leur confiance et sanctionneront celles et ceux qui ont vendu leur âme aux extrêmes pour un plat de lentilles.

Au nom de tous les élus de la majorité, nous vous souhaitons un bel été et nous vous donnons rendez-vous lors des moments de partage et de convivialité à venir.

Les élus du groupe de la majorité « Tout Pour Arpajon »

GRUPE D'OPPOSITION

Les politiques se doivent d'apporter orientations, cohérence, obligation de rendre des comptes, efficacité et clarté sur leur fonctionnement. Les élections européennes ont provoqué une crise sans précédent en offrant au peuple français un gagnant d'extrême droite en ce 80ème anniversaire du débarquement. Le bastringue des législatives prolonge le chaos. Au moment de la rédaction de cette tribune, nous ne connaissons pas le résultat des urnes mais quel qu'il soit, la politique portée par le Président

et son gouvernement a échoué. À Arpajon-sur-Cère, le constat n'est guère plus brillant. Les élus de la majorité n'assument pas leurs propositions politiques de campagne (maisons des aidants et des associations, gymnase) et nous imposent des investissements pharaoniques tels qu'une passerelle et un encorbellement qui représentent presque un million d'euros. Idem pour l'EHPAD où l'investissement initialement prévu de 2 M€ s'est transformé en 3,33 M€ pour satisfaire des décisions de Madame le Maire, alors que

le fonctionnement pérenne de cet établissement demande une rigueur de gestion attentive et réfléchie. La commission d'appels d'offres n'est non seulement plus convoquée mais même plus informée des marchés passés. Le climat politique Arpajon-sur-Cèrenais est comme le temps, morose, mais devrait s'améliorer bientôt. Nous vous souhaitons un bel été !

**V. BENECH, A. DE THOMAS,
P. SENAUD, J. EYRIGNOUX,
N. THÉRIZOLS**

L'AGENDA DE VOTRE ÉTÉ

Concours des balcons et maisons fleuris

Inscription jusqu'au 27 juillet
Mairie

Guinguettes

26 juillet, 23 et 30 août
A partir de 19h
Berges de la Cère

Fête foraine

Du 19 au 21 juillet
La Vidalie

Fête de la Truffade

Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 juillet
Espace du Pont et à la Vidalie

Tour du Cantal Pédestre

Vendredi 26 juillet
Base de canoë

Fête de Senilhes

27 et 28 juillet
Senilhes

Don du sang

Mardi 6 août
de 15h30 à 19h30
Salle de la Vidalie

Exposition de l'atelier peinture du Pôle Séniors

Du 8 au 11 juin
Moulin de la Cère

Exposition de tableaux d'André Puech « Le peintre paysan »

26 août au 9 sept
Médiathèque

Forum des associations et Vital sport

Samedi 7 septembre
Parc du Mamou / Décathlon

Conférence sur André Puech par Bernard Coste

Vendredi 13 septembre
Médiathèque

Fête de la Cabrette - Journées européennes du patrimoine

20 au 29 septembre

Cabrette et accordéon : Jean-Claude Rocher et Yves Cassan

Samedi 28 septembre
Médiathèque

Rentrée littéraire par la Cie Lectures à la carte

Samedi 12 octobre
Médiathèque

Rentrée littéraire

Samedi 21 octobre
Médiathèque



COUPON D'INSCRIPTION CONCOURS MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Nom : Prénom :

Adresse complète : N°..... Rue :

Lieu dit :

Téléphone :

Mail :

Catégorie dans laquelle vous concourez :

- Maison avec jardin (visible de la rue)
 Balcons, fenêtres, terrasses (visibles de la rue)

J'accepte sans réserve le règlement ainsi que les décisions prises par le jury,

Date : Signature :

La commune d'Arpajon-sur-Cère organise un concours annuel de décoration florale, ouvert à tous les Arpajonnais(es). Deux catégories : maison avec jardin (ensemble fleuri) et balcons/fenêtres/terrasses.

Nombreuses récompenses. Règlement disponible sur www.arpajonsurcere.com.
Annulation possible selon les conditions climatiques.

Pour participer : remplir le coupon ci-contre et le déposer avant le 27 juillet, dernier délai :

Mairie - Place de la République
15130 Arpajon-sur-Cère-SUR-CERE

